UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

R.P.R. - U.D.F.



Bernard PONS

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

L'échéance de l'élection présidentielle est désormais derrière nous. Le peuple a librement décidé et nul ne songe à contester son choix. Mais si sa décision est souveraine, le principe de la démocratie veut que l'action de l'élu soit soumise en permanence au jugement de ses mandants.

Le Président de la République ne peut se soustraire à cette exigence et, alors que son nouveau septennat vient à peine de commencer, déjà apparaît le décalage entre ce qu'il a dit et ce qu'il fait, entre ce qu'il nous a promis et ce qu'il nous offre.

Pourtant, le candidat Mitterrand avait fait preuve de la plus grande prudence dans ses engagements. Alors que 46 % des Français ont apporté leur suffrage à Jacques CHIRAC, dans la clarté la plus totale, sur la foi d'un bilan incontestable et d'un projet parfaitement défini, 54 % d'entre eux ont élu Mitterrand dans la confusion, ne sachant rien de ses intentions, et seulement bercés de l'espérance séduisante d'une France enfin rassemblés et unie.

Mais l'espérance n'est déjà plus qu'une illusion. Dès son élection, le Président qui n'avait pas de mots assez durs pour dénoncer les « clans », les factions et les « bandes » qui menaçaient selon lui d'accaparer et d'investir l'Etat, a nommé un Gouvernement qui ressemble à s'y méprendre au comité du Parti Socialiste : y figurent presque exclusivement, et aux postes clefs, des hommes qui se sont illustrés dans un passé récent par leur intolérance dans le combat idéologique, et jusqu'à l'auteur de la célèbre apostrophe : « vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaires ».

Alors qu'on a essayé en vain de pratiquer le débauchage, on prétend ne pas avoir trouvé les concours nécessaires pour réaliser l'ouverture, et sans que le Premier Ministre ait éprouvé le besoin de se présenter devant l'Assemblée Nationale, voilà que celle-ci est dissoute contrairement aux déclarations cent fois répétées du candidat Mitterrand.



Qu'en dépit de cet abus de confiance caractérisé, on ose encore aborder les élections législatives des 5 et 12 juin en faisant miroiter l'ouverture ne peut et ne doit plus tromper personne. Les socialistes ne conçoivent l'ouverture que vers ceux qui se rallient à eux, fusse en se reniant. Ils ne sont prêts à dialoguer qu'avec ceux qui seraient devenus demain leurs otages dans des circonscriptions où ils détiendraient la clef de leur élection.

Ainsi l'enjeu du scrutin des 5 et 12 juin est parfaitement clair : comme en 1981, le candidat socialiste a été porté pour sept ans à la tête de l'Etat ; comme en 1981, le gouvernement est entièrement dominé par le Parti Socialiste. Une seule question est désormais posée aux Françaises et aux Français : prendront-ils le risque, comme en 1981, de donner au Parti Socialiste une majorité à l'Assemblée Nationale ? Feront-ils droit à ses visées hégémoniques ? En un mot, remettront-ils entre les mains de ce seul parti tous les leviers de commande de l'Etat ?

Je souhaite pour ma part qu'au moment de prendre une décision dont l'importance ne peut échapper à personne, chacune et chacun d'entre vous soit habité du souvenir de la politique conduite entre 1981 et 1986, de l'intolérance, du sectarisme, des excès en tous genres, des déceptions amères et de l'état de la France après cinq années où les socialistes ont excercé le pouvoir sans partage. Je souhaite également que chacune et chacun mesure le chemin parcouru depuis deux ans sur la voie du redressement de notre pays ; la réduction des impôts et des charges, la diminution des déficits publics, le remboursement anticipé de la dette, l'inflation contenue en dépit de la liberté totale des prix et des changes, la reprise de l'investissement, la création d'emplois et l'inversion de la courbe du chômage, l'œuvre de solidarité en faveur des plus démunis, les progrès de la sécurité.

Les 5 et 12 juin, vous aurez à choisir : le retour aux années grises de 1981 à 1986 ou la poursuite du redressement.

En 1981 vous m'avez témoigné votre confiance. Depuis, je me suis efforcé d'en être digne et surtout d'être en permanence parmi vous, à l'écoute de vos préoccupations et de vos problèmes.

Ne doutez pas que c'est dans cet esprit que je continuerai à exercer mon mandat. Pour ma part, je ne peux douter ni de votre clairvoyance, ni de votre décision.

Bernard PONS
Docteur en médecine
Conseiller de Paris
Ancien Ministre

suppléant
Pierre RÉMOND
Adjoint au Maire de Paris
Maire du XVIIe arrdt

Vu, le candidat

C.P.I. - 74 B 2241